

## Le sup vise la rentabilité en créant ses propres fonds d'investissement

Jean Chabod-Serieis

Publié le 18.05.2018 à 16H34



**Universités et grandes écoles investissent depuis trente ans dans des start-up, surtout par le biais de fondations. Désormais, certaines n'hésitent pas à lancer leur propre fonds d'investissement, avec un objectif affiché de rentabilité. Tour d'horizon, en amont de la conférence EducPros du 25 mai 2018.**

"En 2007, nous avons investi dans Synthesio, une entreprise spécialisée dans la e-réputation, et nous en sommes sortis en 2012, après avoir récupéré 27 fois notre mise." **Celui qui raconte cette histoire n'est pas un financier de la City, mais Julien Morel, le directeur d'Essec Ventures**, un fonds d'investissement dont les deux actionnaires sont la grande école de commerce et la CCI Paris Région Île-de-France.

Si l'exemple de Synthesio est exceptionnel, il illustre bien l'état d'esprit qui anime les (rares) établissements de l'enseignement supérieur se lançant dans l'aventure du capital investissement : **faire des bénéfices en achetant puis revendant des parts d'entreprises, souvent des start-up à fort potentiel.**

Si le soutien financier à des start-up est une pratique courante dans l'enseignement supérieur, **la méthode du fonds d'investissement reste une rareté.** "La méthode américaine" aurait dit le réalisateur Jacques Tati...

## PSL lance son fonds

Dans un fonds d'investissement ou un fonds communs de placement, **plusieurs personnes physiques ou morales créent un fonds qui sera chargé d'investir** – via des prises de participation, des actions, des obligations, etc. – **dans des sociétés cotées ou non.**

En cela, **les fonds diffèrent profondément des fondations** qui, elles, ne visent pas le retour sur investissement : **si la fondation fait un bénéfice, elle le réinvestit directement.**

C'est de cette distinction que naîtra **le fonds commun de placement de l'Université PSL** (Paris Sciences et Lettres) en juin 2018.

"L'activité de valorisation était portée jusque-là par la fondation, rappelle Édouard Husson, vice-président de la Comue. **Le fonds que nous allons lancer découle de l'initiative d'anciens** de l'École des mines, de l'ENS et de l'ESPCI notamment, avec l'objectif de passer à la vitesse supérieure et **faire connaître PSL aux investisseurs ; ils apprécient l'idée de ne pas traiter avec chaque école ou entité, mais d'avoir une vision globale.** Peu à peu, c'est le fonds qui portera l'activité de valorisation de PSL. **Des grands comptes français et internationaux, ont déjà manifesté leur intérêt** pour ce fonds dont le ticket d'entrée sera de 5 millions d'euros."

## A l'Essec, 70.000 euros par investissement

**Actif depuis 2007, le fonds de l'Essec est une structure indépendante de l'école** – et des deux incubateurs qu'elle abrite –, qui alimente néanmoins 90 % des projets dans lesquels il investit. **L'école ne perçoit pas les bénéfices du fonds, mais les valorise** en les intégrant à son bilan annuel.

"Cela rassure les partenaires", justifie Julien Morel. **Essec Ventures réinvestit systématiquement les bénéfices dans de nouvelles start-up.** Un cercle vertueux, en quelque sorte.

"Nous oscillons entre 1,5 et 2 millions d'euros de trésorerie. Depuis la création, **nous avons investi dans 38 entreprises, vendu une douzaine de participations, dont quatre avec des gains supérieurs à 700 %.** Une douzaine d'autres sont considérées comme 'perdues' pour diverses raisons : revente à perte, clé sous la porte, revente à un euro symbolique. **Je nous vois comme un business angel institutionnel.**"



***Nous n'investissons pas 2 millions d'euros d'un coup, ce n'est pas notre rôle : nous voulons leur permettre de se développer pour prétendre, plus tard, à lever plus.***  
(J.Morel)



Les critères de sélection des heureux élus sont bien définis : **des entrepreneurs issus de l'Essec ou de son cercle élargi**, en phase d'amorçage et souhaitant lever des fonds.

## Digiposte



Dématérialisez les documents de vos étudiants avec le coffre-fort numérique !

En savoir plus



"Nous prenons **des participations comprises entre 5 et 10 % de la valeur des start-up, soit 70.000 euros en moyenne**. Nous n'investissons pas 2 millions d'euros d'un coup, ce n'est pas notre rôle : nous voulons leur permettre de se développer pour pouvoir prétendre, plus tard, à lever plus."

### A Lille, la fondation de l'université domine

La définition claire des objectifs est la phase la plus importante. Si l'université de Lille n'a pas franchi le pas du fonds, c'est qu'**elle a clairement décidé que ce ne serait pas son rôle**. Le soutien aux start-up passera par la fondation.

"Nous avons été **une des premières universités à investir dans des start-up à la fin des années 1990**, se souvient Xavier Vandendriessche, président de la fondation. Mais **nous n'avons pas vocation à rester ou à revenir au capital de ces entreprises** : le but n'est pas d'investir et de faire de l'argent, mais d'accompagner les chercheurs, et tant mieux si ça rapporte ! "



*Le but n'est pas d'investir et de faire de l'argent, mais d'accompagner les chercheurs.  
(X. Vandendriessche)*



La fondation a été créée en 2015, avec **15 millions d'euros de capital issus de la revente d'actions d'une entreprise bio-pharmaceutique** dans laquelle l'université avait investi en 1999.

Les fonds placés génèrent environ **400.000 euros annuels de revenus**, servant à financer de nouvelles entreprises, notamment dans le secteur de la santé.

En 2017, la fondation a lancé un appel à projets, puis investi à hauteur de 200.000 euros dans les deux projets retenus.

"**Nous soutenons des spin-off**, précise Xavier Vandendriessche. De jeunes entreprises arrivées au terme de ce qu'elles pouvaient faire, **ayant besoin de passer un cap pour aller sur le terrain de l'exploitation de la découverte**."

### "Recruter un investisseur professionnel"

Lorsque les établissements souhaitent créer leur propre fonds, il s'agit d'**éviter de confondre l'activité de ce fonds avec celle de l'école ou de la fondation**.

"Il faut d'abord **investir dans des équipes que l'on connaît bien** et que l'on a accompagnées, en résistant à la tentation d'investir sur le marché en fonction de deux ou trois rendez-vous, conseille Julien Morel. Il faut ensuite le faire professionnellement. Nous avons créé une SAS [société par actions simplifiées], avec un conseil d'administration et un comité d'investissement, composé des membres de l'école, de la CCI et d'investisseurs professionnels. Et puis, il faut **recruter un investisseur professionnel**, avec un parcours d'entrepreneur, **capable d'investir et de conseiller les start-up.**"

Enfin, même si le risque est indissociable de la notion d'investissement, il est possible de le **limiter avec des mesures basiques.**

Exemple : "Il est préférable de **ne pas utiliser le fonds pour financer des projets internes à l'école**, recommande encore Julien Morel. On risque de **tomber dans l'investissement où l'actionnaire est également le client** ; les profits doivent uniquement alimenter le fonds. Enfin, **si le fonds investit dans des entreprises à impact social, il doit veiller à ce qu'elles aient également un but lucratif.**"

D'où la nécessité de clairement définir les objectifs du fonds avant même sa création.

### Le 25 mai 2018, prochaine conférence EducPros

Pour remplir leurs missions, les établissements d'enseignement supérieur doivent sans cesse se renouveler. Comment y parvenir, dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint ? **Pour diversifier leurs ressources, bon nombre d'acteurs du secteur développent de nouvelles approches.** Quels sont les nouveaux leviers de financement ? L'augmentation des droits de scolarité en est-il un ? Quelle contribution pour les anciens ? Comment associer les partenaires privés au développement des établissements ?

Le 25 mai, EducPros vous propose **un temps d'analyse et de débats** avec des experts sur les enjeux du financement de l'enseignement supérieur et les perspectives qui s'offrent aux établissements.

[Plus d'informations](#)

Jean Chabod-Serieis | Publié le 18.05.2018 à 16H34

Université

Budget

ConfEP



L'Etudiant

Vous êtes à la recherche d'un job étudiant ?